

ASSEMBLÉE INTERJURASSIENNE Les coprésidents de Notre Jura bernois et de Construire ensemble ont signé hier à Moutier la Charte de bonne conduite de l'institution

Neutralité, mais appel aux observateurs

PIERRE-ALAIN BRENZIKOFER

Journée hautement symbolique, hier, à Moutier, pour l'Assemblée interjurassienne. Les comités de campagne de Notre Jura bernois et de Construire ensemble ont en effet accepté de signer sa Charte de bonne conduite (voir ci-dessous). Evoquant le rôle de sa troupe dans la campagne du vote du 24 novembre, le président Dick Marty a relevé qu'en tant que cénacle, l'AIJ s'en tiendrait évidemment à une parfaite neutralité. Mais pour éviter d'éventuelles récriminations après le scrutin, l'Assemblée propose déjà de faire appel à des observateurs, comme cela existe même à l'échelle des élections fédérales.

«Une nouvelle étape importante commence et elle a été rendue possible grâce au grand travail, parfois de fourmi, accompli par l'AIJ depuis sa création», a souligné hier le président Dick Marty au cours d'une conférence de presse. Les partenaires ont appris à mieux se connaître, ont pratiqué une culture de dialogue et de respect et se sont découvert des problèmes communs.»

Tout cela a mené à la formulation du rapport final de l'AIJ, qui contient cette fameuse charte. C'était il y a quatre ans déjà.

Des observateurs pour le scrutin

Même si ce cercle a en quelque sorte accompli sa mission, les personnes qui le composent estiment avoir encore un rôle à jouer. Ainsi, elles entendent faire la promotion de leur charte, tout comme elles invitent les gouvernements à plancher sur un mécanisme d'observation de la campagne, du scrutin et d'application de la charte.

«Il ne s'agit pas de créer une instance juridique, mais de s'inspirer de ce qui se passe dans toutes les démocraties, a insisté le président Marty. Là où il y a toujours eu des observateurs en provenance de délégations internationales, y compris aux USA. Et puis, on l'oublie trop souvent, les élections fédérales dans notre pays se déroulent



Sous le regard ému d'Emanuel Gogniat, Dick Marty, Jean-Pierre Graber, Pierre Kohler et Stéphane Boillat (de gauche à droite), Virginie Heyer signe à son tour la Charte de bonne conduite de l'Assemblée interjurassienne. STÉPHANE GERBER

aussi sous le regard d'observateurs internationaux. Il s'agit d'une référence éthique, et pas d'une institution juridique.»

Stricte neutralité

Pour ce qui est du vote, il est évident que l'AIJ ne prendra pas position en tant que telle. Si elle s'exprimera, c'est uniquement pour expliquer le processus et rappeler comment on en est arrivé là. Dick Marty a forcément rappelé que d'autres instances suivaient le dossier de près. Allusion aux deux cantons et à la Confédération. Le précité a souvent été invité lors de leurs délibérations sur le sujet institutionnel, on le rappellera encore une fois.

Présidente de la commission Institutions, Marcelle Forster a admis qu'il n'était pas évident pour l'AIJ de trouver sa place dans le contexte du vote de novembre. On a donc choisi de promouvoir un état d'esprit pour

que tout se déroule selon l'idéal de la charte. Il s'agira aussi de rappeler l'importance du processus, du contexte et de l'apaisement qui semble s'être installé.

L'AIJ, par ailleurs, a fait deux propositions aux gouvernements bernois et jurassien. Elle leur suggère déjà d'étudier la possibilité de dispenser une information aux électeurs concernant leurs droits et devoirs plus circonstanciée que celle rappelée systématiquement avec l'envoi du matériel de vote. Comme déjà relevé, elle leur propose en outre d'étudier, en concertation avec la Confédération, la nécessité et la possibilité de constituer une commission indépendante chargée de veiller à l'application des principes de la charte et de suivre la campagne et le scrutin.

Un petit groupe

«Il pourrait s'agir d'un groupe de trois à cinq personnes susceptibles de se mettre à la disposition des

communes qui le souhaitent, a précisé Marcelle Forster. Il pourrait constituer une instance de recours.»

Enthousiasme bernois

Président de la délégation bernoise à l'AIJ, l'Imérien John Buchs a rappelé que sa troupe avait accepté de promouvoir cette charte. Glissant qu'il avait 31 ans lors du premier plébiscite, il a mentionné les intimidations en provenance des deux camps et martelé qu'il n'avait en aucun cas envie de revivre cela: «Je me réjouis de voir réunis ces deux comités. En 74-75, cela aurait été impossible.»

Représentant la délégation jurassienne, Pierre Rottet a constaté que ce qui était impensable dans les années 70 était devenu réalité: «Les deux comités sont réunis autour de la même table et la violence fait place au dialogue. C'est historique pour la région.»

Histoire de faire allusion à un

film qui défraye la chronique régionale, l'homme a parlé de «win-win».

Pour la petite histoire, le Mouvement autonomiste jurassien a fait savoir qu'il signerait également la charte. A qui le tour? ●



Adversaires, mais pas haineux, Virginie Heyer, Pierre Kohler et Jean-Pierre Graber. STÉPHANE GERBER

La Charte interjurassienne de l'AIJ

PRÉAMBULE Le JdJ reproduit in extenso dans les lignes qui suivent la Charte de bonne conduite de l'AIJ qui a été signée hier par les coprésidents de Notre Jura bernois et de Construire ensemble. Chacun peut la signer à titre individuel sur le site www.aij.ch

Afin de susciter un dialogue politique serein et constructif, nous nous engageons, durant toute la durée du processus qui suit la publication du Rapport final de l'AIJ du 22 avril 2009, à respecter et faire respecter les principes démocratiques fondamentaux dans un esprit d'ouverture et de tolérance.

EN GÉNÉRAL Nous nous engageons en particulier à faire preuve d'esprit de tolérance et de respect mutuel; respecter le dialogue permettant à chacun de se faire une opinion fondée sur l'avenir de la région.

S'abstenir de toute incitation à l'intimidation, à la haine, à la violence et à tout trouble de l'ordre public; ne pas perturber les activités des autres partis et mouvements politiques;

s'abstenir de toute représentation ou image d'autrui dégradantes ou humiliantes.

S'abstenir de toute atteinte à l'intégrité physique des personnes, aux biens d'autrui et à la propriété publique et privée; prévenir et empêcher de tels actes; le cas échéant, les désapprouver.

RÉUNIONS PUBLIQUES Afin d'assurer la tenue de discussions riches et constructives dans un climat propice, nous allons encourager une participation aussi large que possible au débat; permettre à chacun de contribuer à la discussion en faisant part de ses interrogations et de ses opinions en toute liberté; écouter et respecter l'avis de chacun; désapprouver tout comportement, langage ou geste offensifs ou insultants; renoncer à intimider les participants ou à perturber le bon déroulement de la manifestation; respecter l'autorité du modérateur ou du président de réunion et forcément les indications et instructions qu'il donnera. ●

Paroles de comités

JEAN-PIERRE GRABER Pour le coprésident de Notre Jura bernois, on a dit oui à la charte pour trois raisons: pour des principes évidents liés au respect, parce que les actions menées jusqu'ici par le comité s'inscrivent en parfaite conformité avec l'esprit de la charte, parce qu'enfin ledit comité respectera aussi la lettre et l'esprit de cette charte à l'avenir: «Je recommande toutefois aux tenants du oui le 24 novembre de ne pas s'adonner à une division trop poussée des tâches dans la campagne entre les gentils et les méchants.» Allusion au MAJ et à son journal, Le Jura libre, où le Neuvevillois est régulièrement traité d'aplaventrisme.

PIERRE KOHLER Le coprésident de Construire ensemble a remercié l'AIJ pour sa charte et dit son plaisir à retrouver Virginie Heyer et Jean-Pierre Graber: «Il y a quelques années, on pratiquait le combat de rue. Aujourd'hui, nous pouvons servir d'exemple à la Suisse et à l'étranger. Mais nous ne maîtrisons pas les mouvements de lutte. De toute façon, je n'ai plus Le Jura libre depuis 20 ans. Mais comme député au parlement, j'invite à la session de juin Mme Heyer et M. Graber.» Stéphane Boillat a dit son émotion de se retrouver «tous ensemble ici» et plaidé pour un débat de qualité. Virginie Heyer a dit sa volonté de formaliser un code de bonne conduite, «que nous avons déjà». ● PABR

HORLOGERIE

Les exportations se sont stabilisées

En mars, la valeur des exportations de francs (+0,6% par rapport à mars 2012). C'est ce qui ressort des statistiques mensuelles de la FH (Fédération de l'industrie horlogère suisse). La croissance a certes ralenti par rapport à l'année record de 2012, mais elle reste à un niveau très élevé. Après le recul des exportations enregistré en février (-2,5%), ce résultat est d'autant plus remarquable que le mois de mars a compté trois jours ouvrables de moins qu'en 2012, dont deux en raison des fêtes de Pâques.

Quelque 2,1 mios de montres ont été exportées le mois dernier, soit 160 000 de moins que lors de la même période de 2012 (-7,1%). En revanche, leur valeur a augmenté de 2%, à 1,56 milliard. Quant aux autres produits, leur valeur a reculé de 19%, à 90 mios. Ce sont surtout les montres en or et en acier qui ont permis une légère hausse des exportations. S'agissant des catégories de prix, la FH relève que les montres d'un prix (export) supérieur à 3000 fr. ont permis de compenser la baisse enregistrée par celles d'un prix inférieur, tant en volume qu'en valeur.

Pour le 1er trimestre, les exportations se sont élevées à 4,7 milliards (+2,4%). Même s'il affiche un léger recul (-3,6%), le continent asiatique a continué d'absorber plus de la moitié des montres exportées (54,2%) au 1er trimestre. La situation n'est toutefois pas uniforme: avec des exportations à hauteur de 910 mios, Hong Kong est resté numéro 1, malgré un recul de 9,1%. Le coup de frein est beaucoup plus sévère pour la Chine (3e marché), avec une baisse de 25,6% (323 mios, contre 434 au 1er trimestre 2012). Les exportations ont par contre augmenté au Japon (+6,4%), à Singapour (+1,9%), en Corée (+5,5%), à Taïwan (+6,6%) ou encore dans les Emirats arabes unis (+23,1%). Même si les montants sont plus modestes, ce sont toutefois l'Inde (21,1%), le Qatar (+30,4%) et l'Arabie saoudite (+33,5%) qui ont connu les plus belles progressions en Asie.

Les exportations ont aussi augmenté à destination des Etats-Unis, où elles ont culminé à 520 mios (+3,3%). Elles ont en outre progressé en Europe, notamment en Allemagne (+21,2%), en Italie (+17,3%), au Royaume-Uni (+29%), ou encore en Espagne (+26,8%), alors qu'elles ont baissé en France (-1,3%) et en Autriche (-11%). ● PHO-COMM

CANTON DE BERNE Saxons en visite

Depuis lundi, la présidence du parlement régional de Saxe effectue une visite de quatre jours dans le canton, principalement destinée à un échange de vue avec le Grand Conseil, dans le cadre des entretiens réguliers entre les deux législatifs. Au menu des débats figurent le fédéralisme, la compensation des charges et la problématique de la démocratie directe. La délégation se rendra aussi dans le Jura bernois pour y visiter l'usine Longines SA. ● CBE